

Infor Monts

Le Bulletin

de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

**Nouveau conseil
communautaire,**

**Un mandat dans la continuité
des actions engagées**



28 juillet 2020 - Sainte-Foy-l'Argentière



Éditorial

Régis CHAMBE
Président de la
Communauté de communes
des Monts du Lyonnais



Édité par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais
790, Allée de Pluvy
69590 - Pomeys
Tél. 04 37 20 13 09
contact@cc-mdl.fr

Parution : octobre 2020

Directeur de la publication :
Régis Chambe

Rédaction & mise en page :
Service Communication

Crédit photos :
Nicolas Leonard, CCMDL

Impression : IML Communication

Tirage : 16 000 exemplaires

Ce bulletin d'information annuel est le 4^e diffusé par notre Communauté de communes des Monts du Lyonnais, la CCMDL. Le numéro précédent est paru en mars 2019, il y a donc 18 mois, mais nous reviendrons plus loin sur ce « décalage ».

Une jeune Communauté de communes

Ce qui rappelle aussi que la CCMDL n'est que dans sa 4^e année, donc toute jeune : née le 1^{er} janvier 2017, agrandie le 1^{er} janvier 2018, elle est la somme de la fusion de 2 Communautés de communes, de 8 communes et de 3 syndicats de différentes natures. Elle a donc été créée à mi-parcours du mandat municipal qui vient de s'achever (2014-2020).

Je tiens ici à remercier tous les élus qui pendant 3 ans ont œuvré à la construction et à la consolidation de cette nouvelle entité, la seule désormais du territoire et qui représente l'ensemble des Monts du Lyonnais. Et particulièrement ceux qui n'ont pas renouvelé leur mandat, avec une pensée très prégnante pour Christian Rivoire, maire de Saint-Genis-l'Argentière, qui nous a quittés si brutalement au printemps dernier.

Pour revenir à la CCMDL, quelques chiffres qui la caractérisent : 32 communes (7 ligériennes et 25 rhodaniennes), environ 35 000 habitants, une superficie de 400 km².

Ces multiples racines expliquent le nombre conséquent de compétences qu'elle gère, toutes étendues désormais à l'ensemble de son périmètre.

À ce jour, nous pouvons faire le constat que notre Communauté de communes est consolidée tant dans son périmètre que dans ses champs d'intervention. Au final elle est amenée à gérer de nombreux pans de notre vie quotidienne, que les communes lui ont délégués ; citons pêle-mêle et de manière non exhaustive : la voirie, la petite enfance (les crèches du territoire), le transport solidaire, la gestion des 2 piscines publiques, les écoles de musique, l'assainissement, la collecte des ordures ménagères...

La gestion de ces activités nécessite bien sûr des moyens : humains d'abord avec quelques 170 agents (fin 2019) et financier avec un budget de 60 millions d'euros (fonctionnement + investissement).

Vous lirez dans ce bulletin des faits marquants de ces 3 années et quelques projets emblématiques en cours.

2020, une année particulière

Cette année aura été marquée par deux événements majeurs.

Tout d'abord une pandémie au printemps dernier, qui a en quelque sorte suspendu la vie nationale et aussi celle de notre collectivité durant 4 mois et dont on ne connaît pas trop le terme à l'heure où j'écris.

Puis des élections municipales prévues en mars mais dont le 2^e tour a dû être décalé au-delà du confinement. Avec pour conséquence un nouveau conseil communautaire repoussé d'autant, qui n'a pu élire son exécutif que le 15 juillet et constituer ses 14 commissions que le 28 juillet.

Pour autant durant cette période difficile, la Communauté de communes, grâce à ses agents, a su préserver les services publics fondamentaux (gestion des crèches, collecte des déchets ménagers...), organiser l'achat, la confection et la distribution d'équipements sanitaires et aussi mettre en place une aide financière aux entreprises en difficulté.

La suite

En cette rentrée automnale, la CCMDL est désormais opérationnelle pour ce mandat de 6 ans, durant lequel les élus auront à cœur de développer les services à la population, d'accompagner les entreprises, dans un contexte de gestion proactive et bénéfique de la nécessaire transition énergétique.

Au final nous gardons bien à l'esprit notre objectif premier, qui sera confirmé dans la révision de notre Charte de Territoire, celui de préserver et de développer la qualité de vie des Monts du Lyonnais.

Bonne lecture

Les membres du bureau communautaire

Le bureau communautaire examine les propositions des commissions et des groupes de travail. Il oriente les décisions que le conseil communautaire sera amené à prendre. Il a délégué pour prendre certaines décisions.

Il est composé du Président et de 13 Vice-Présidents et se réunit une fois par mois.



Pierre Varliette
1^{er} Vice-Président
délégué aux bâtiments
et au patrimoine



Norbert Dupeyron
2^e Vice-Président
délégué à l'assainissement
et à la rivière



Jérôme Banino
3^e Vice-Président
délégué à l'urbanisme,
l'habitat et le transport



Marie-Luce Arnoux
4^e Vice-Présidente
déléguée aux solidarités
actives



Jean-Louis Casse
5^e Vice-Président
délégué à l'économie



Michel Bonnier
6^e Vice-Président
délégué aux finances



Karine Berger
7^e Vice-Présidente
déléguée à la petite
enfance, l'enfance et la
jeunesse



Patrice Carteron
8^e Vice-Président
délégué à la voirie



Philippe Bonnier
9^e Vice-Président
délégué à l'agriculture
et la forêt



Gilles Chaverot
10^e Vice-Président
délégué aux ressources
humaines



Fabrice Bouchut
11^e Vice-Président
délégué à la gestion
des déchets



Michel Gouget
12^e Vice-Président
délégué au tourisme
et à la culture



Philippe Garnier
13^e Vice-Président
délégué à la transition
écologique et énergétique

2017
2020

Bilan d'une fusion pleine de défis

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) a été créée le 10 janvier 2017 avec 24 communes. Elle est issue de la fusion des Communautés de communes de Chamousset en Lyonnais et des Hauts du Lyonnais et a repris les compétences de trois syndicats dissous : le SIMOLY, le Syndicat du SCOT et le Syndicat de la zone de loisirs de Hurongues. Au 10 janvier 2018, huit nouvelles communes ont élargi le périmètre (7 communes de la Loire de l'ex Communauté de communes de Forez en Lyonnais et la commune de Sainte-Catherine). Ainsi la CCMDL est composée de 32 communes regroupant 35 000 habitants sur deux départements et 400 km².

Poursuivre les projets décidés par les anciennes collectivités

Aménager les Zones d'activités pour attirer toujours plus d'entreprises

- Zone d'activités Croix Chartier Saint-Denis-sur-Coise :** Extension (2,2ha), aménagement et commercialisation, 5 entreprises installées.
- Zone d'activités Bellevue Souzy :** Extension (3ha) aménagement et commercialisation, 5 entreprises installées.
- Zone d'activités les Plaines Saint-Martin-en-Haut :** Fin des travaux d'aménagement, 7 entreprises installées.

Développer et construire de nouveaux services publics

- Travaux piscines ESCAP'AD** à Saint-Laurent-de-Chamousset et Hurongues à Pomeys.
- Construction et livraison en Juillet 2018 de la **nouvelle gendarmerie** à Saint-Symphorien-sur-Coise.
- Fin des travaux et mise en service du bâtiment accueil de loisirs sans hébergement** à Saint-Laurent-de-Chamousset en juillet 2017.
- Mise en place du **réseau des médiathèques Com'MonLy** en partenariat avec les communes.

Apporter les mêmes services à l'ensemble de la population

- À l'issue de ces trois années, tous les habitants du territoire bénéficient maintenant de l'ensemble des services mis en place en matière d'accompagnement à la transition énergétique, de culture, de petite enfance, enfance, jeunesse, solidarités, transport social à la demande.
- Toutes les compétences ont été reprises et harmonisées : voirie, collecte des déchets, enfance, jeunesse, et la dernière en date l'assainissement collectif, gérée depuis le 1^{er} janvier 2020 par la Communauté de communes à l'échelle des 32 communes.

6 200 000 € d'investissement réalisés

2017

Janvier

Création de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais avec 24 communes

Octobre

Décision de mettre en place un Plan Local de l'Habitat

Mai

Décision de mettre en place un conseil de développement + d'infos : www.cc-montsdulyonnais.fr

Juillet

Installation de l'accueil de loisirs dans de nouveaux locaux à Saint-Laurent-de-Chamousset

Novembre

10^e « Rendez-vous de la création » sur tout le territoire

5 100 000 € d'investissement réalisés

2018

Janvier

Extension du périmètre à 8 nouvelles communes

Octobre

Création de la Société Publique Locale des Monts du Lyonnais, chargée de gérer 5 crèches

Décembre

Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF pour améliorer les réponses apportées aux besoins de la population

Juin

Élargissement du « Cyclo des Monts » à l'ensemble des enfants des 32 communes

Novembre

Signature d'une convention de partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône

5 700 000 € d'investissement réalisés

2019

Janvier

Prise de la compétence « jeunesse »

Mai

La CCMDL adopte son projet Plan Climat Air Énergie Territoriale 2019-2025

Octobre

10 ans du Parc Éco Habitat



Inauguration ALSH Monts P'tits Loisirs à Saint-Laurent-de-Chamousset

Décembre

La CCMDL est retenue par l'État pour la signature d'un Contrat de Transition Écologique (CTE)
Inauguration des travaux de réhabilitation du bowling ESCAPAD à Saint-Laurent-de-Chamousset

Avril

Inauguration de la nouvelle gendarmerie à Saint-Symphorien-sur-Coise

Septembre

Déploiement du service de transport social à la demande à l'échelle des 32 communes
Arrêt du projet de modification du SCOT

Novembre

Les deux Maisons des services de Saint-Laurent-de-Chamousset et de Saint-Symphorien-sur-Coise ont été labellisées « France Services ». Reconnaissance du travail d'accompagnement des personnes les plus vulnérables, accompli depuis plus de 15 ans
Journée élevage alimentation et transmission des fermes du territoire – échange sur l'évolution de l'élevage en lien avec les attentes des consommateurs

2020 2026 Un mandat

pour consolider les ambitions

Pour cette nouvelle mandature, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais s'inscrit dans la continuité du précédent mandat et affirme son ambition de :

- Relever le défi de la transition écologique
- Conforter notre territoire où il fait bon vivre, avec une activité économique et agricole dynamique, une offre de proximité en matière culturelle, de loisirs
- Agir pour les habitants les plus vulnérables en soutenant et développant quand nécessaire les services et actions en place

ZOOM

sur quelques projets en cours

Développement économique

Réalisation de la résidence d'entreprises Les Roches à Saint-Symphorien-sur-coise

Mise en vente et location en fin d'année

Conçue pour les activités tertiaires ou artisanales, cette résidence comporte 6 ateliers entre 100 et 300m². Le bâtiment est construit selon les normes les plus élevées pour le respect de l'environnement.

À la suite de l'opération de démolition des anciennes usines « Meubles Grange » menée en partenariat avec EPORA (établissement foncier missionné par l'État pour requalifier les friches industrielles en Rhône-Alpes), le projet a été retenu de construire une résidence d'entreprises sur la partie basse du terrain. Le chantier est en cours d'achèvement et le bâtiment devrait être livré à la fin de l'année.



Tél. 04 78 19 82 59 // www.cc-montsdulyonnais.fr

Transition écologique

Station de distribution Gaz Naturel Véhicule pour une énergie propre et locale



Mise en service en octobre 2020 sur la zone d'activités de la Croix Chartier (Saint-Denis-sur-Coise) le long de la route départementale entre Saint-Symphorien-sur-Coise et Chazelles-sur-Lyon.

Cette station est le fruit d'un partenariat public/privé et bénéficie de subvention de l'État au titre des contrats pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (TEPCV) et de la Région.

Tout comme Méthamoly, la CCMDL est à l'origine du projet. Elle en a fait la promotion auprès des entreprises de transport du territoire et a réalisé la plateforme pour accueillir le poste de distribution sur un terrain de sa propriété.



Service accessible à tous : véhicule personnel ou professionnel, poids lourds etc.
Tél. 04 72 66 14 30 // www.cc-montsdulyonnais.fr



En service pour tous

La SAS Biogaz des Monts (composée de l'entreprise PRODEVAL, AK green solutions) a financé les installations nécessaires au fonctionnement de cette station.

Le choix a été fait d'implanter cet équipement sur la Z.A. Croix Chartier pour deux raisons :

- Sa proximité avec l'unité de méthanisation Méthamoly qui produit du gaz naturel à partir des lisiers d'élevage et des déchets agroalimentaires.
- Sa situation le long d'un axe de circulation importante à proximité des transporteurs et des sociétés volontaires pour s'engager dans l'approvisionnement en gaz de leurs véhicules.

Développement économique

Accompagnement du développement des entreprises Prismaflex et Bionatis situées à Haute-Rivoire



Ces entreprises exemplaires dans leur développement ont été créées et se sont développées sur le territoire grâce à la politique d'ateliers relais menée par les élus de l'ex Communauté de communes Chamousset en Lyonnais en partenariat avec le Département.

La CCMDL s'investit et accompagne les 2 entreprises dans la réalisation des aménagements nécessaires à leur important développement. La mise en œuvre devrait se finaliser courant de l'année 2021.



Tél. 04 74 70 58 00 // www.cc-montsdulyonnais.fr

Habitat

Engagement dans un nouveau programme d'amélioration de l'habitat



La CCMDL a approuvé, à la fin du mandat, son programme local de l'habitat.

Parmi les actions retenues figure la mise en place d'un programme d'amélioration de l'habitat sur l'ensemble des 32 communes avec pour objectifs :

- réhabilitation énergétique,
- adaptation des logements à la perte d'autonomie,
- lutte contre l'habitat indigne.

Des aides pourraient être accordées pour les ménages modestes et les propriétaires bailleurs sous condition. Le programme devrait être en place à la fin de l'année 2021.

À vos côtés depuis le début de la crise du coronavirus

Assurer la continuité de service public pendant le confinement

Les équipes de la CCMDL sont restées mobilisées pendant toute la période de confinement notamment le service de collecte des déchets qui a assuré son service sans interruption. Les agents de la crèche de Chevrières ont également assuré l'accueil des enfants des personnels prioritaires pendant toute la période de confinement.



Aider financièrement les entreprises en difficulté



189 500 €
d'aides débloquées par la CCMDL pour 133 entreprises

impactées par les conséquences de la COVID-19. En fonction de leur situation, elles ont reçu entre 1 000 et 1 500 €.



12 entreprises ont bénéficié d'une remise de loyer

La CCMDL est propriétaire de locaux d'activités économiques qu'elle loue à des entreprises. Des remises de loyer ont été accordées à celles qui ont subi une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 %.



2/3 de réduction des cotisations foncières des entreprises (CFE)

en faveur des petites ou moyennes entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. Le Conseil communautaire a décidé de mettre en place ce dégrèvement financé pour moitié par l'État.

Coordonner les solidarités locales pour aider les soignants

Afin de répondre aux besoins des soignants, la CCMDL a lancé un appel à la population pour la confection de surblouses lavables. Très vite, des bénévoles se sont mobilisés et de nombreuses personnes et entreprises ont donné draps et tissus, élastique et rubans. Des associations locales ont rebondi en structurant les choses à l'échelle communale.



300 couturiers bénévoles mobilisés



1 370 surblouses confectionnées

pour les hopitaux et EHPAD de St-Symphorien-sur-Coise, St-Laurent-de-Chamousset, Chazelles-sur-Lyon, Haute-Rivoire, le Centre médical de l'Argentière, les maisons de retraite de Larajasse et Saint-Martin-en-Haut et pour les structures de services à domicile, les infirmiers, médecins libéraux et dentistes.



100 visières en impression 3D

En parallèle, la CCMDL a contribué à la création de visières grâce une imprimante 3D.

Faciliter la mise en place de drive fermier

Les producteurs de produits fermiers se sont trouvés confrontés à l'arrêt brutal de la restauration collective et individuelle et la fermeture des marchés lyonnais et stéphanois. Dans l'urgence de la situation pour écouler leurs produits frais, les producteurs ont mis en place des solutions alternatives : ventes à la ferme, ventes en ligne, livraisons, drives.

Pour aider les producteurs et limiter les déplacements des consommateurs, la CCMDL, en collaboration avec la marque « Le Lyonnais Monts et Coteaux » et les communes, a mis en place un système de commande en ligne mutualisé. Ces drives fermiers se sont mis en place à Saint-Martin-en-Haut et Aveize



38,5 €
prix moyen par panier



185
nombre de clients



Ces 2 drives sont toujours actifs et sont gérés par les producteurs

Plus d'info sur la page Facebook de la Marque « Le Lyonnais Monts et Coteaux » et sur le site internet des communes.